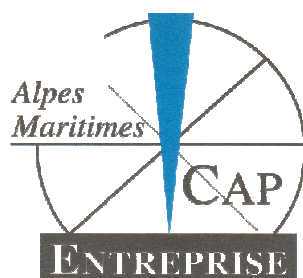


1, rue Pierre Méllarède
Tél : 04 92 07 01 95
Fax : 04 92 07 04 80
cap.mellarede@psp-actes.org



RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Alpes Maritimes Cap Entreprise

Directrice : HENRY Mireille
Chef de Projet : FRANCHETEAU Damien
Chefs de Service : AMELETE Basile, PIGATTI Valérie, SIDHOUM Yasmina

26 Avril 2016

FONDATION PATRONAGE SAINT PIERRE ACTES
SIEGE SOCIAL : CASA-VECCHIA – 8 avenue Urbain Bosio – 06300 NICE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	-----	Page 03
LE ROLE, LES MISSIONS DE CAP ENTREPRISE	-----	Page 05
-Alpes-Maritimes Cap Entreprise en 2015	-----	Page 06
Objectifs 2015	-----	Page 06
Publics	-----	Page 06
L'intervention de l'organisme Transfer	-----	page 07
L'accompagnement	-----	Page 07
RESULTATS 2015 DE CAP ENTREPRISE	-----	Page 08
CONCLUSION – PERSPECTIVES 2016	-----	Page 10

INTRODUCTION

La Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES se développe en un système diversifié et occupe une place reconnue dans le département des Alpes-Maritimes en faveur des plus démunis.

Son action s'inscrit plus particulièrement, sur le plan local, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion.

Elle met en œuvre des dispositifs publics et des initiatives d'interventions, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2013, la Fondation s'est réorganisée en recentrant ses 8 pôles d'intervention en 3 secteurs afin de rendre plus lisibles ses interventions et unir ses efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées :

- **Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** qui regroupe 4 établissements médico-sociaux pour des publics qui cumulent précarité, isolement, errance addictions... Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), Centre de Soins et d'Accompagnement à la Prévention des Addictions (CSAPA), Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogue (CAARUD), Centre de Pré-Orientation pour personnes en situation de handicap, une Halte de nuit, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour personnes isolées.
- **Le Secteur Insertion Logement Emploi** qui regroupe un CHRS offrant 177 places d'hébergement dans le diffus à Nice, un dispositif Actes jeunes proposant à partir de l'accès au logement à des jeunes de 18 à 25 ans un accompagnement global vers l'autonomie, un atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) avec le support d'une Ressourcerie pour des jeunes et des adultes et autour du dispositif Cap entreprise basé sur la méthode d'intervention sur l'offre et la demande (méthode IOD), diverses actions de placement direct en emploi pour des allocataires du RSA.
- **Le Secteur Enfance-Famille** qui regroupe divers établissements de la protection de l'enfance et d'accompagnement de jeunes majeurs vers l'autonomie (Maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs(es), Accueil Educatif à Domicile, accompagnement à la parentalité pour maintenir des liens entre des enfants et leurs parents incarcérés, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc) et apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.

Cette réorganisation de la Fondation s'est accompagnée de la création d'une cellule projets, transversale aux 3 secteurs, fonctionnant avec des salariés volontaires comme une unité "recherche et développement" afin de susciter l'émergence d'initiatives à partir des besoins des publics (création d'une épicerie solidaire, étude de la création d'un jardin à la maison de l'enfance...).

Au sein de notre Fondation, nous luttons également contre toute forme de discriminations et de préjugés, les nôtres et ceux des autres. Nous avons voulu inscrire cette ambition de façon intangible dans nos projets comme dans nos modalités organisationnelles.

Le 2 avril 2014, nous avons été agréés par l'AFNOR et avons obtenu au bout d'un long processus de certification le LABEL DIVERSITE qui nous reconnaît dans des pratiques professionnelles avérées et contrôlées de promotion de la diversité, d'égalité des chances à situation comparable que ce soit pour nos salariés comme pour les personnes accompagnées.

Nous nous sommes engagés dans cette vigilance à travers une cellule diversité composée de salariés volontaires qui a pour mission d'exercer un droit d'alerte vis-à-vis des salariés, comme des personnes accompagnées (objectivation et transparence des critères d'admission, clarification du fait religieux en institution à partir de mentions dans les règlements de fonctionnement, création d'un guide interne et de procédures de recrutements...).

En 2016, la Fondation continue son adaptation au changement, elle se développe et offre de nouveaux services aux personnes accompagnées :

- **Développement du Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** avec la fusion de 2 CHRS et la création d'un nouveau Service dédié aux migrants.
- **Création d'un Secteur Accès à l'Emploi** témoignant de notre volonté d'être plus visibles sur ce champ prioritaire pour l'accès à l'autonomie qui regroupera Cap Entreprise et les nouvelles actions d'accès à l'emploi des allocataires du RSA obtenues en 2016, la Ressourcerie aux côtés du Centre de Pré-Orientation, l'Auto-Ecole sociale qui est désormais accessible aux publics jeunes.
- **Poursuite de la refonte du Secteur Enfance-Famille** liée au CPOM et engagement d'une réflexion sur la pertinence de créer une activité d'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs/jeunes adultes intégrant le dispositif ACTES-Jeunes.

Caroline POGGI- MAUDET

LE ROLE, LES MISSIONS DE CAP ENTREPRISE

Alpes-Maritimes CAP Entreprise est une action mise en place par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Sa mise en œuvre s'appuie sur la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) développée par l'Association Transfer à Bordeaux.

Cette action a pour but de permettre à des allocataires du RSA peu ou pas qualifiés, d'accéder à un emploi durable et classique (contrat de droit commun dans le secteur marchand), en axant l'intervention sur la négociation avec les entreprises pour capter leurs offres et modifier leurs pratiques d'embauche et d'intégration, afin d'en diminuer la sélectivité.

Créé en 1997 à titre expérimental sur Nice Centre et Grasse, ce service couvre aujourd'hui les 9 Commissions Locales d'Insertion du département et donc l'ensemble des territoires défini par le Conseil Général dans le cadre de la territorialisation de ses services. En 2014, la plateforme de Nice Mellarède a été scindée en deux équipes, sur des lieux géographiques distincts. Dans le courant de l'année, l'équipe de Grasse a emménagé dans les locaux d'ALC réseau à Grasse.

Un chef de projet a été nommé début 2014, lien privilégié avec le Conseil Départemental, il est responsable de l'ensemble du dispositif sous l'autorité de la Directrice de secteur.

La coopération entre le département des Alpes-Maritimes, la Fondation Patronage Saint Pierre ACTES et Transfer a permis d'apporter une plus-value importante à la politique départementale de lutte contre l'exclusion notamment par l'accès de bénéficiaires du RSA à des emplois durables dans le secteur marchand et par des coopérations soutenues avec les entreprises locales.

Depuis 2014, l'action peut bénéficier à des jeunes de moins de 25 ans orientés par des structures d'accueil (internat dans le cadre de la protection de l'enfance par exemple). Le site de Nice Mellarède a démarré l'expérimentation en mai 2014 et celui de Cannes en novembre 2014.

ALPES-MARITIMES CAP ENTREPRISE EN 2015

L'année 2015 a débuté avec un conventionnement pour 6 mois financé à 100% par le Département des Alpes-Maritimes. Le service a été renouvelé dans les mêmes conditions que 2014. La convention liait 3 acteurs : le Département des Alpes-Maritimes, la Fondation Actes et l'association Transfer porteur de la méthode IOD.

Au cours du premier semestre, le Département a diffusé un appel à projet pour une action telle que Cap Entreprise afin de mobiliser du Fonds Social Européen. La durée du projet est de 2 ans et demi du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2017.

La Fondation s'est portée candidate et a été sélectionnée. Depuis le 1^{er} juillet, le service Alpes-Maritimes Cap Entreprise est cofinancé à part égale par le Département et le FSE.

La mobilisation du Fonds Social Européen a permis d'augmenter la capacité de Cap Entreprise passant de 21 à 24 chargés de mission. L'équipe de Saint-Laurent du Var est maintenant composée de 5 chargés de mission contre 4 auparavant, et nous avons mis en place deux chargés de mission itinérants. Un est affecté à l'Ouest du Département et l'autre à l'Est. L'objectif de cette fonction est de permettre d'assurer la continuité du service à un niveau identique tout au long du projet. Ainsi, ces chargés de mission viennent renforcer les équipes en cas d'absences imprévues, d'activité insuffisante ou d'un pic d'activité.

Le Fonds Social Européen impose un suivi administratif très rigoureux. A cet effet, une chef de service a été nommée responsable de la gestion FSE. En plus de cette fonction, elle assure l'encadrement de l'équipe de Menton. Les deux autres chefs de service sont chacun responsables de 3 équipes.

Le passage à la gestion FSE implique une traçabilité de toutes les actions réalisées par les chargés de mission. Ainsi, chaque action, en direction d'un bénéficiaire ou d'une entreprise fait l'objet d'un émargement.

Sur la durée du projet, le dispositif Alpes-Maritimes Cap Entreprise doit intégrer 2200 personnes (bénéficiaires du RSA ou jeunes majeurs) avec un objectif de 880 sorties en emploi.

● **Objectifs 2015 de Cap Entreprise**

Objectifs semestriels, 168 sorties en emploi réparties de la façon suivante :

- 110 sorties en emploi durable (minimum 6 mois) avec une durée hebdomadaire de travail d'au moins 20h,
- 58 reprises d'activité : cumul d'un minimum de 4 mois de travail avec un minimum de 17h30 hebdomadaire.

● **Publics**

Outre l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, l'action poursuit l'expérimentation d'accompagnement de jeunes majeurs de moins de 25 ans.

Cette expérimentation a été développée pour donner la possibilité aux MSD (Maison des Solidarité Départementale) d'orienter des jeunes majeurs sur les équipes de Cap Entreprise mobilisées. A ce titre, l'expérimentation s'est étendue à l'équipe de Saint-Laurent du Var.

- **L'Intervention de l'organisme Transfer (détenteur de la méthode IOD)**

Au premier semestre l'association Transfer est intervenue sur site dans le cadre de formation action auprès des équipes pour un total de 22 journées. L'objet de ces interventions était dans la continuité des interventions de 2014, en s'attachant à l'apport pour les chargés de mission récemment recrutés.

La mobilisation du FSE impose une mise en concurrence de nos prestataires de service. Nous avons ainsi diffusé un appel d'offre. Sur la base duquel Transfer a été choisi par le comité de sélection.

La mise en concurrence a eu pour incidence une interruption des liens avec les intervenants de Transfer jusque la fin du mois d'octobre.

Une journée réunissant l'ensemble de Cap Entreprise et les intervenants de Transfer a permis de mettre en exergue les besoins et attente des équipes à partir de leur analyse de leur activité. Il en est ressorti une feuille de route pour le premier semestre 2016. Elle s'articulera autour de formation des nouveaux chargés de mission dans le cadre de séminaire à Bordeaux, d'intervention sur sites et d'interventions axées sur la mobilisation des entreprises, en particulier lorsqu'il n'y a pas de recrutement immédiat.

- **L'accompagnement**

Les bénéficiaires du RSA :

1168 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés. Le pôle emploi représente 37% des orientations (47% en 2014). L'arrêt des référents unique RSA au sein du pôle emploi en 2015 explique la baisse d'orientations de ce partenaire. Le travail entrepris auprès des agences du pôle emploi au premier semestre a permis une augmentation du ratio des orientations par pôle emploi au second semestre (de 35% à 40%).

Malgré un contexte économique très difficile :

- 748 ont bénéficié d'au moins 1 RDV entreprise (64%)
- 1039 ont bénéficié d'au moins une proposition d'offre d'emploi (88%)
- 594 ont bénéficié d'au moins 1 EMR (51%)
- 524 ont bénéficié d'au moins 1 démarrage (44%)
- 257 personnes sont sorties en emploi de l'action.

Les jeunes majeurs :

50 jeunes majeurs ont été accompagnés :

- 38 ont bénéficié d'au moins 1 RDV entreprise
- 43 ont bénéficié d'au moins 1 proposition d'offre d'emploi
- 36 ont bénéficié d'au moins 1 EMR
- 31 ont eu au moins 1 démarrage
- 16 sont sortis en emploi

Les entreprises

4810 interventions en entreprises ont été réalisées (toutes actions confondues) dont 1085 premières visites entreprise.

Ces interventions en entreprise ont conduit à capter 1322 offres d'emploi auprès de 577 employeurs.

A noter que ces chiffres ne font pas apparaître l'activité de prospection des chargés de mission pour mettre en place de nouvelles collaborations avec des entreprises.

Pour être en capacité de proposer des offres d'emploi aux personnes accompagnées, les équipes se doivent d'entretenir et de développer sans cesse leur collaboration avec les entreprises. Il s'agit entre autre de repérer les secteurs d'activité peu investis et de rechercher des entreprises présentes sur le territoire, pour ensuite aller à leur rencontre et proposer notre offre de service.

RESULTATS 2015 DE CAP ENTREPRISE

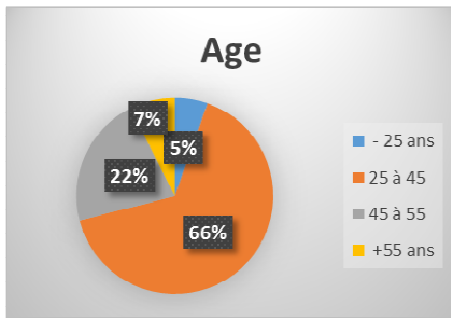
- 148 sorties en emploi durable validées d'au moins 20h hebdomadaire
- 93 reprises d'activité (cumul minimum de 4 mois de travail d'au moins 17h30 hebdomadaire)
- 32 sorties en emploi non validées au titre de notre convention, par CDI 10h hebdomadaire.

• **Typologie des personnes sorties en emploi**

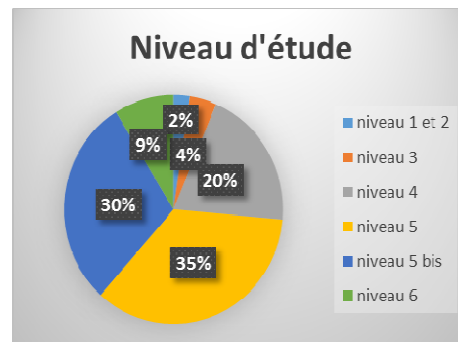
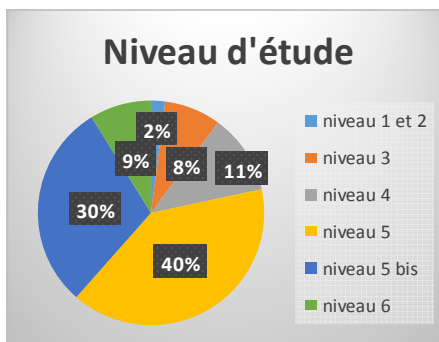
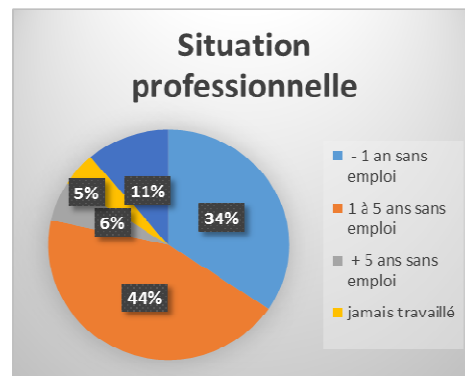
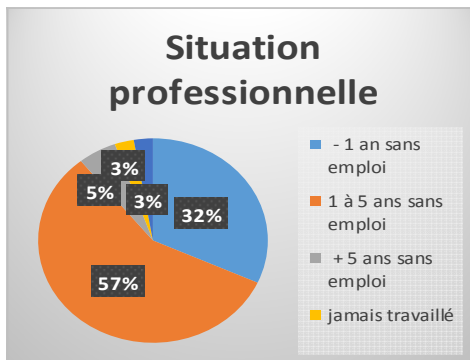
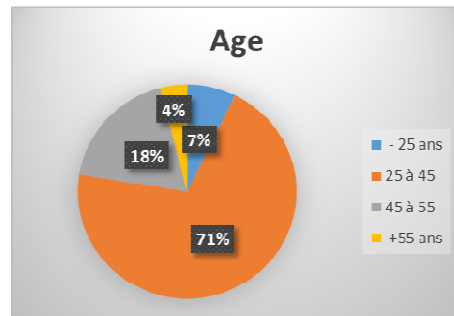
273 personnes sont sorties de l'action en emploi dont :

- 125 femmes 46%
- 148 hommes 54%

Hommes



Femmes



CONCLUSION PERSPECTIVES 2016

*L'année 2015 a été marquée par la mise en œuvre de 2 conventions différentes dans le cadre d'un changement des financements de l'action.

La nouvelle convention couvrant la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2017 comprenant un co-financement du FSE, a permis de développer l'action avec le recrutement de 3 chargés de mission supplémentaires. Ce nouveau financement impose un suivi administratif et financier complexe assuré par du personnel dédié.

*Pour 2016, l'objectif est de développer nos collaborations avec les entreprises du territoire en proposant des actions qui répondent à leurs besoins même s'il n'y a pas d'offres d'emploi immédiatement. Avec le soutien de Transfer, nous formerons nos équipes à l'analyse de situation de travail et l'animation de table ronde. L'analyse de situation de travail doit mettre en exergue les compétences nécessaires et les enjeux relationnels d'un poste de travail. La table ronde doit permettre à des responsables d'entreprises d'échanger sur un thème prédéfini dans l'objectif de mettre en œuvre une dynamique réseau.